

Réf: Dossier 422084

## Avis de constitution

### SOCIETE « GROUPE SAMIRA AUTO-ECOLE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
RUE DES BARS, Lot 491, Ilot 50

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SAMIRA AUTO-ECOLE »

Objet : AUTO-ECOLE, FORMATION

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
RUE DES BARS, Lot 491, Ilot 50

Dirigeant(s) M ABOULAY OUATTARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06940 du 07/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41411/GTCA/RC/2025 du 07/07/2025

